| SPRING | FICHE DE DONNEES DE SECURITE | Page 1 de 6 |
|--------|------------------------------|----------------------------|
| | | Fiche n° 20122 Version 4.2 |
| | SUBITO CONTACT | Date de création : 01/2002 |
| | | Mise à jour : 09/12/2020 |

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

NOM COMMERCIAL: CONTACT

TYPE DE PRODUIT: 18 - Produit biocide selon la directive 98/8/CE

USAGE: Insecticide acaricide à usage ménager -

FORMULATION: Microémulsion prêt à l'emploi

RESPONSABLE DE LA MISE SUR LE MARCHE: SPRING

ZI du Bois de Leuze

13310 SAINT MARTIN DE CRAU

oliviersubito@free,fr

http://www.springsubito.com

° TELEPHONE EN CAS D'URGENCE : STE SPRING : 0490471766

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange :

Conformément au Règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations :

Danger pour le milieu aquatique toxicité à long terme (chronique), Catégorie 1, H410 Danger pour le milieu aquatique toxicité à court terme (aiguë), Catégorie 1, H400

2.2. Eléments d'étiquetage :

Code(s) des pictogrammes, mentions d'avertissement selon le règlement 1272/2008 :



ATTENTION

Mentions de danger : H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à longs

termes

Mentions additionnelles de danger : EUH208 : Contient de la perméthrine, peut produire une réaction allérgique

Conseils de prudence : P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P391 : Reccueillir le produit répandu.

 $P501: Eliminer\ l'emballage\ vide\ ou\ le\ r\'ecipient\ non\ utilis\'e\ en\ d\'ech\`eterie\ conform\'ement$

à la réglementation nationale.

| SPRING | FICHE DE DONNEES DE SECURITE | Page 2 de 6 |
|--------|------------------------------|----------------------------|
| | | Fiche n° 20122 Version 4.2 |
| | SUBITO CONTACT | Date de création : 01/2002 |
| | | Mise à jour : 09/12/2020 |

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

| Nom de la substance | Contenance de la formulation | N° CAS | N° CE | Classification |
|---|------------------------------|------------|-----------|--|
| PERMETHRINE | 2,5 g/L | 52645-53-1 | | Acute Tox. 4 (H332 H302) Skin Sens, 1B (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) |
| GERANIOL | 1 g/L | 106-24-1 | 200-076-7 | Skin Sens, 1 (H317) |
| Extrait de Chrysanthemum cinerariaefolium produit à partir de fleurs | | | | Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 |
| de Tanacetum cinerariifolium ouvertes et matures avec un dioxyde de carbone supercritique | | 89997-63-7 | 289-699-3 | Skin Sens. 1B - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 |

4. PREMIERS SECOURS

En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un medecin

Inhalation: Transporter le patient à l'air libre.

Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec du savon et de l'eau. Retirer les vêtements

souillés et nettoyer la peau sous-jacente.

Contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau en maintenant

les paupières ouvertes.

Consulter un spécialiste si une douleur ou une rougeur apparaît ou persiste

Ingestion: L'ingestion de grandes quantités de produit est peu probable sauf en cas d'acte délibéré.

Dans ce cas, boire 1 à 2 verres d'eau et induire le vomissement si le patient est conscient.

 $Consulter\ obligatoirement\ un\ m\'edecin.$

Antidote : Sulfate d'atropine : 2 à 5 mg par voie intraveineuse à intervalles réguliers de 15 minutes.

Maintenir pendant 48H.

Traitement : En général le traitement doit être symptomatique et destiné à compenser les effets observés.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Produit ininflammable.CO2, poudre, eau pulvérisée

Risques spéciaux: Fumées toxiques pouvant se fermer lors de la combustion des produits ou de leur exposition à la chaleur.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Les intervenants doivent être qualifiés et munis d'appareils respiratoires homologués.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Dans le cas d'exposition importante utiliser des appareils de protection

Respiratoire, ainsi que des gants et des vêtements de protection

Précautions pour la protection de l'environnement: Contenir les déversements et les récupérer au moyen de sable ou tout autre matériau inerte absorbant. Protéger les égouts pour éviter tout riques de pollution Les déversements devront être acheminés vers des centres de traitement.

| SPRING | FICHE DE DONNEES DE SECURITE | Page 3 de 6 |
|--------|------------------------------|----------------------------|
| | | Fiche n° 20122 Version 4.2 |
| | SUBITO CONTACT | Date de création : 01/2002 |
| | | Mise à jour : 09/12/2020 |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Ne pas fumer, ne pas boire, ne pas manger pendant l'utilisation. Eviter les expositions répétées.

Conseil d'utilisation : Ventilez les locaux de travail..

Stockage : Stocker sous clé et sous abri à l'écart des sources de chaleur à une température inférieure à 35° et supérieur à 0°C

Conserver à l'écart des aliments et des boissons y compris ceux pour animaux.

Conserver hors de portée des enfants.

Matières incompatibles : Bases fortes

Matériaux d'emballage recommandés : Emballages d'origine en PET et PE Matériaux d'emballage déconseillés : Emballages en acier non revêtu.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle : Eviter la création de fumées ou brouillards.

Il est recommandé de maintenir la concentration de l'air en brouillard au dessous de 5 mg/m3.

Equipements de protection individuelle : Porter gants, vêtements, masques et lunettes de protection

lorsqu'un contact avec l'œil est susceptible de se produire.

Changer immédiatement tout vêtement souillé.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Liquide Couleur : transparent Odeur : caractéristique

PH: 7,4

Point éclair : NC Unités d'explosivité : NC

Inflammabilité (solide, gaz) : NC

Densité relative : 1

Masse volumique apparente : Hydro solubilité: Entière

| SPRING | FICHE DE DONNEES DE SECURITE | Page 4 de 6 | Page 4 de 6 | |
|--------|------------------------------|--------------------|-------------|--|
| | | Fiche n° 20122 | Version 4.2 | |
| | SUBITO CONTACT | Date de création | : 01/2002 | |
| | | Mise à jour : 09/1 | 2/2020 | |

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter: Eviter le stockage à des températures supérieures à 35°C et inférieures à 0°C

Matières à éviter : Bases et oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux: Une décomposition incomplète génère de la fumée et des gaz dangereux dont le monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxyde de soufre, acide phosphorique, acide chlorhydrique, chlorobenzène, pentoxyde de phosphore, oxyde d'azote.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Perméthrine :

DL50 cutanée pour le rat > 2000mg/L DL50 orale pour le rat > 2000 mg/kg CL50 inhalation pour le rat > 0,45 mg/l

Extrait de Chrysanthemum cinerariaefolium :

DL 50 rat = 1030 - 2370 mg/kg CL 50 rat = 3,4 mg/L (4H) DL 50 lapin = 2000 mg/kg

Géraniol:

LD50 (Oral). 3600mg/kg pour le rat LD50 (Dermal). 5000 mg/kg pour le lapin

Butyl glycol:

DL50 cutanée pour le rat > 1000 - 2000 mg/L DL50 orale pour le rat 1746 mg/kg CL50 inhalation > 10 - 20 mg/l

12. INFORMATION ECOLOGIQUE

Persistance et dégradabilité : Produit se dégradant lentement sous le sol Ecotoxicité : Toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les abeilles.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets (produit non utilisé):

- Ne pas déverser au sol, à l'égout, ni dans un cours d'eau
- Manipuler le produit avec des gants, le placer pour élimination dans son emballage d'origine
- Eliminer conformément aux dispositions réglementaires nationales dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux
- Classification : déchet liquide contenant des substances dangereuses (déchets dangereux)

Emballages vides souillés (produit utilisé) :

Au cas où les emballages ne sont pas rincés :

- Conserver l'étiquette d'origine sur chacun des récipients
- Eliminer ou recycler conformément aux dispositions réglementaires nationales dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux
- Classification: emballages contenant des résidus de substances dangereuses (déchet dangereux)

SPRING FICHE DE DONNEES DE SECURITE Page 5 de 6 Fiche n° 20122 Version 4.2 SUBITO CONTACT Date de création : 01/2002 Mise à jour : 09/12/2020

14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

 $REGLEMENTATION\ GENERALE:$

Par voie terrestres : ADR/RID

| N° UN | 3082 |
|------------------|------|
| CLASSE | 9 |
| $I.D.N^{\circ}$ | 90 |
| GROUPE | III |

Désignation officielle de transport : UN3082 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, 9, III.

Par voies maritimes: IMDG/OMI

| N° UN | 3082 |
|-----------------|------|
| CLASSE | 9 |
| $I.D.N^{\circ}$ | 90 |
| GROUPE | III |

Désignation officielle de transport : UN3082 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, 9, III.

Par voie aérienne : IATA/OACI-

| N° UN | 3082 |
|------------------|------|
| CLASSE | 9 |
| $I.D.N^{\circ}$ | 90 |
| GROUPE | III |

Désignation officielle de transport : UN3082 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, 9, III.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Dispositions particulières:

Aucune donnée n'est disponible.

Etiquetage des biocides (Règlement 1896/2000, 1687/2002, 2032/2003, 1048/2005, 1451/2007 et Directive 98/8/CE):

| Nom | CAS | % | TP |
|--|------------|----------|----|
| Perméthrine | 52645-53-1 | 2,5 g/L | 18 |
| Géraniol | 106-24-1 | 1 g/L | 18 |
| Extrait de Chrysanthemum cinerariaefolium produit à partir de fleurs de Tanacetum cinerariifolium ouvertes et matures avec un dioxyde de carbone supercritique | 89997-63-7 | 0,25 g/L | 18 |

Evaluation de la sécurité chimique : *Aucune donnée n'est disponible.*

| SPRING | FICHE DE DONNEES DE SECURITE | Page 6 de 6 |
|--------|------------------------------|----------------------------|
| | | Fiche n° 20122 Version 4.2 |
| | SUBITO CONTACT | Date de création : 01/2002 |
| | | Mise à jour : 09/12/2020 |

16. AUTRES INFORMATIONS

Passage de la version 3.0 à la version 4.0 : remplacement du pipéronyl butoxyde par le géraniol.

Passage de la version 4.0 à la version 4.1 : changement de nom de la matière active (Extrait de Chrysanthemum cinerariaefolium).

Passage de la version 4.1 à la version 4.2 : remplacement du butyl glycol.